



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**LE 3 DECEMBRE 2014 à 20h30, SALLE MULTIMODALE-MAIRIE**  
**PROCES VERBAL.**

**Circulation de la fiche d'émargement**

Fabrice Chollet	<input type="checkbox"/> Excusé	Claude Baillot	<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalie Junet	<input checked="" type="checkbox"/>
Claire Demoule	<input checked="" type="checkbox"/>	Régine Black	<input type="checkbox"/> Excusée	Stéphane Pain	<input checked="" type="checkbox"/>
Bernadette Desabres	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-N. Brault	<input checked="" type="checkbox"/>	Véronique Pain	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-Jacques Duteil	<input type="checkbox"/> Excusé	Josiane Figère	<input checked="" type="checkbox"/>		

Président de séance : Stéphane Pain - Secrétaire de séance : Nathalie Junet

Le président Stéphane Pain ouvre la séance à 20h30.

**1) Bilan de l'année 2014**

<u>Information CJSMA</u>	<p>Deux événements graves ont marqué l'année 2014 : décès de Geneviève Malherbe et d'Adrian Dalton.</p> <p>Une carte signée par les membres du conseil d'administration est envoyée à Joyce Dalton. Un geste plus important sera fait en mai 2015 lors de la venue des anglais.</p> <p>Yvonne Mc Leod est elle-aussi touchée par une grave maladie et est toujours en soin à ce jour.</p>
<u>Soirée country du 25 janvier 2014</u>	<p>Avec l'orchestre Tennessee Rose (6 personnes) et les danseurs Red Montana Dancers (15 personnes) et le restaurateur Duteil.</p> <p>La soirée s'est relativement bien déroulée avec une bonne ambiance, de la bonne musique et un bon repas. Cependant il manquait une cinquantaine de personnes par rapport à d'habitude. Et les participants ont moins consommé que les années précédentes.</p> <p>Le bilan financier est négatif d'environ 200 €.</p>
<u>Voyage en Cumbria</u>	<p>Sur 11 participants seuls 5 sont arrivés à destination. Même si leur séjour s'est bien déroulé, les anglais et les français ont été déçus.</p> <p>Le constat est fait qu'il est difficile de mettre en place des échanges pérennes entre jeunes français et jeunes anglais.</p> <p>Une demande émane d'un professeur du lycée Marguerite de Navarre qui cherche des contacts en Angleterre pour faire un échange de jeunes.</p>
<u>Cours d'anglais</u>	<p>Les cours ont repris le 30 septembre avec 16 élèves (6 débutants et 10 avancés) (6 nouveaux et 10 anciens). Les inscrits viennent de St martin mais aussi de Quantilly, Menetou Salon, St Palais et même Marmagne.</p> <p>Les cours ont toujours lieu à la Salle Ste Jeanne, les lundis et mardis, de 8h30 à 22h00. Au même tarif : 30€ les 10 cours et 30 cours sur l'année scolaire.</p>



## 2) Projets du 1er semestre 2015

<p><u>Accueil des anglais en 2015</u></p>	<p>Le séjour aura lieu du mercredi 13 mai au lundi 18 mai 2015. Le nombre d'anglais inscrits et leur moyen de transport ne sont pas connus à ce jour.</p> <p><u>Idée d'animation pendant leur séjour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un accueil en mairie</li> <li>- Un repas simple salle Ste Jeanne dimanche 17 mai</li> <li>- Un repas au restaurant</li> <li>- Visite du musée Maurice Dufresne et du château d'Azay le Rideau (1jour)</li> <li>- Visite du village d'Apremont</li> <li>- Visite du village et du canal de Briare (1 jour)</li> <li>- Promenade au Bec d'Allier, couplé avec la visite d'Apremont (Pont canal et écluses) (1 jour)</li> <li>- Visite du zoo de Beauval (1 jour)</li> <li>- Visite du château de Guédelon (1 jour)</li> </ul>
---	---

## 3) Informations diverses

<p><b>Résolution 3.1</b></p>	<p>Le Forum des Association va sans doute revoir le jour à St Martin et le CJSMA pourrait y participer.</p> <p>La convention Mairie St Martin – Association a été signée de nouveau pour 3 ans.</p> <p>Les finances sont saines, il est donc convenu qu'aucune subvention ne sera demandée à la mairie, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.</p> <p><b>L'Assemblée Générale du CJSMA aura lieu le mercredi 18 février 2015 à 20h30 à la salle multimodale de la mairie.</b></p> <p>Il est proposé d'augmenter le montant de l'adhésion annuelle de 12 à 13€ =&gt; vote des membres du Conseil d'administration : 1 voix Pour – 7 voix Contre. <b>Le montant de l'adhésion reste donc à 12€.</b></p>
------------------------------	---

La séance est levée à 22 h 00 et Stéphane offre le verre de l'amitié à tous les participants.

Stéphane Pain

Nathalie Junet